CONDITIONS TARIFAIRES

APPLICABLES
AUX PROFESSIONNELS
ET ENTREPRISES
À COMPTER DU 1ER JUILLET 2024

SOCREDO
Te māhiera'a o te Fenua

SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE 3
- OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE 3
- RELEVÉS DE COMPTE 3
- TENUE DE COMPTE 3
- SERVICES EN AGENCE 3

BANQUE À DISTANCE 4

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT 5-11
- CARTE BANCAIRE 5
- COTISATION ANNUELLE PAR CARTE 5
- PACKAGE CARTES BANCAIRES INTERNATIONALES 5
- RETRAIT ET PAIEMENT AVEC UNE CARTE BANCAIRE 5
- SERVICE DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE CHEZ LE COMMERÇANT 6
- VIREMENT PONCTUEL (LOCAL OU SEPA-COM PACIFIQUE) 6
- VIREMENT PONCTUEL À L'ÉTRANGER (EN DEVISE) 7
- VIREMENTS PERMANENT 7
- PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES 8
- CHÈQUE / CHÉQUIER 8
- EFFETS DE COMMERCE EN XPF 9
- PORTEFEUILLE LIBRE - IMPORT 9
- PORTEFEUILLE LIBRE - EXPORT 9
- PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE - IMPORT 10
- PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE - EXPORT 10
- CRÉDIT DOCUMENTAIRE - IMPORT 10
- CRÉDIT DOCUMENTAIRE - EXPORT 11

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS 11
- COMMISSION D'INTERVENTION 11
- OPÉRATIONS PARTICULIÈRES 11
- INCIDENTS DE PAIEMENT 11

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS 11-13
- DÉCOUVERTS : INTÉRÊTS DÉBITEURS ET COMMISSIONS 11
- AUTORISATION DE DÉCOUVERT 12
- CRÉDITS 12
- FRAIS DIVERS 11
- MODIFICATION D'UN PRÊT OU ENGAGEMENT 11
- FRAIS DE RELANCE POUR RECOUVREMENT D'UN ENGAGEMENT 13

ÉPARGNE 13

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE 13

DATES DE VALEUR 13
- DEVISES DE L'EEE 13
- DEVISES HORS EEE 13
- VALEUR APPLIQUÉE AU CHÈQUE 13

NOS CONSEILS. 15
- VOS RETRAITS PAR CARTE
- GAGNEZ DU TEMPS POUR VOS OPÉRATIONS
- QUE FAIRE EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE VOTRE CARTE OU DE VOTRE CHÉQUIER ?

Tarifs TTC
exprimés en francs CFP (XPF)

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture	**Gratuit**
Versement initial minimum :	
- Compte en xpf : 10.000 XPF	
- Compte en devise : 500.000 XPF	
Délivrance d'un relevé d'identité bancaire (RIB, IBAN)	**Gratuit**
Transformation de compte	5 050
Transfert de compte dans une autre agence de la Banque SOCREDO	**Gratuit**
Clôture de compte	**Gratuit**
Suivi de la relation client	**Gratuit**
Lettre de relance «actualisation dossier client»	1 920
Commission annuelle de revue réglementaire - clientèle des Entreprises	18 400
Commission annuelle de revue réglementaire - clientèle des Professionnels-Développement	12 350
Commission annuelle de revue réglementaire - clientèle des Associations	6 300

RELEVÉS DE COMPTE

Relevé de compte à vue - Papier	
Relevé quotidien (forfait mensuel)	3 650
Relevé décadaire (forfait mensuel)	2 610
Relevé mensuel	**Gratuit**
Recherche au guichet : relevé < 36 mois (par mois édité)	2 200
Ré-édition de relevé mensuel de carte C.B.I.	1 232
Relevé d'opérations SWIFT - quotidien (forfait mensuel)	6 250
Relevé de compte à vue - Electronique (en ligne)	
Relevé mensuel avec un abonnement WEBSOC	**Gratuit**
Relevé mensuel sur automate de consultation	**Gratuit**
Relevés télétransmis (forfait mensuel)	3 100
Relevé de compte sur livret (CSL)	
Relevé semestriel sous réserve d'opérations effectuées sur la période	**Gratuit**
Relevé trimestriel de compte sur livret (forfait trimestriel)	1 445
Relevé mensuel de compte sur livret (forfait mensuel)	1 660

TENUE DE COMPTE

Tenue de compte à vue (forfait mensuel)	1 200
Tenue de compte CSL (forfait annuel)	
- si CSL rattaché à un compte à vue	**Gratuit**
- si CSL orphelin (non rattaché à un compte à vue)	3 570
Gestion de compte inactif (par an et par compte, à concurrence du solde disponible)	3 600
Service «gestion du solde de mon compte»	
Gestion des excédents (commission annuelle)	13 500
Gestion des déficits (commission annuelle)	16 300

SERVICES EN AGENCE

Accès à la borne de consultation	**Gratuit**
Dépôt de fonds	
Au guichet	**Gratuit**
A l'automate : avec C.B.I./ C.B.P. ou carte de dépôt :	**Gratuit**
- Demande d'une 1ère carte de dépôt - clientèle de Professionnels-Entreprises	**Gratuit**
- Demande d'une carte de dépôt supplémentaire - clientèle de Professionnels-Entreprises	2 480
- Pochette de dépôt	**Gratuit**
Retrait de fonds	
Sur Compte à Vue	
- par carte Mahana	850
- dans l'agence qui tient le compte	850
- dans une agence autre que celle qui tient le compte	850
Commande de pièces (par rouleau)	100
Change de devises - billets de banque	
Au guichet	
Achat de billets de banque	
Client Banque SOCREDO - Commission de manipulation (fixe)	515

Non client Banque SOCREDO - Commission de manipulation (fixe) - pour une contre-valeur maximum de 500 EUR ou du montant de la levée de caution rapatriement	1 025
Vente de billets de banque	
Commission de manipulation :	
Client Banque SOCREDO - Commission de manipulation (fixe)	515
Non client Banque SOCREDO - Commission de manipulation (fixe) - pour une contre-valeur maximum de 500 EUR ou du montant de la levée de caution rapatriement	1 025
Commission de remise de devises en espèces (autres que l'Euro) :	
Client SOCREDO : retrait sur compte en devise	3%
• Minimum 20,74 EUR / 21 USD/ 30 NZD/ 30 AUD	2 475
A l'automate : commission de change (par opération)	620
Change de devises - Chèques de voyage	
Achat par la Banque de chèques de voyage	
Client SOCREDO : crédit du compte client (XPF ou devise) - Commission de manipulation (fixe)	515
Client Etranger occasionnel (sur présentation du passeport) : remise d'espèces, pour une contre-valeur maximale de 1 000 EUR (soit 119 332 XPF) - Commission de manipulation (fixe)	1 025
Cours devises	
Billets de banque en devise : Opération d'achat	Cours « Achat »
Billets de banque en devise : Opération de vente	Cours « Vente »
Chèque de voyage en devise : Opération d'achat	Cours chèque de voyage « Achat »
Chèque de voyage en devise : Opération de vente	Cours chèque de voyage « Vente »
Frais divers	
Frais de recherche	
Recherche **aux archives** (par document et par compte) dont relevé de compte > 36 mois	3 200
Procédure de **recherche en urgence** (supplément forfaitaire)	6 060
Attestations diverses	3 650
Attestation origine des fonds	8 900
Envoi de document	
Par courrier postal en Polynésie française	1 040
Par courrier postal hors Polynésie française	1 350
Par courrier électronique	690
Succession : Frais de traitement	10 300
Renseignements et enquêtes commerciales par client	
Aux commissaires aux comptes	21 000
Demandes d'encours (escompte et encaissement d'effets)	6 770
Interbancaires locaux	**Gratuit**
Interbancaires internationaux par courrier/ SWIFT (T.V.A. + C.P.S. incluses au taux en vigueur)	4 545
NB : A ces frais s'ajoutent les frais de SWIFT (cf.Virements ponctuels)	
Ramassage de fonds chez le client	
Sacoche RIFKIN	7 000
Entre 1 et 5 ramassages hebdomadaires :	
- Zone 1 (Papeete / Pirae)	2 500/passage
- Zone 2 (Arue, Mahina / Faaa, Punaruu)	3 000/passage
- Zone 3 (Tamanu à Taravao)	3 500/passage
Passage supplémentaire	5 300
Passage infructueux (par passage)	2 200
Commande de monnaie à livrer	5 000
Clé accès dépôt de nuit	6 900

BANQUE À DISTANCE

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - hors coût de communication ou coût du fournisseur d'accès à Internet

INTERNET

• **WEBSOC et Application mobile SOCREDO : www.socredo.pf** (abonnement annuel)	
- Accès Espace Client WEBSOC - Associations	3 580
- Accès Espace Client WEBSOC Base - Professionnels - Entreprises	5 200
- Accès Espace Client WEBSOC Premium - Professionnels - Entreprises	10 300

TÉLÉPHONIE

• **Centre de Relation Clientèle :** 40 47 00 00, lundi à jeudi : 7h30/15h30 ; vendredi : 7h30/14h30	**Gratuit**
• **Abonnement à un produit offrant la situation du compte par téléphone :** ALLOSOC 24h/24 et 7j/7 au 44 25 65	**Gratuit**
• **Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : SOCMs**	**Gratuit**

Commission par message reçu :	
- Du 1er au 5ème message	100
- Du 6ème au 20ème message	70
- Du 21ème message et au-delà	50
Plafond mensuel	3 000

ECHANGE SÉCURISÉ DE FICHIERS (hors coût d'installation, frais de communication)

TELETRANSMISSION - FTP SSH (abonnement mensuel)	**Gratuit**
TELETRANSMISSION - FTP SSH (frais d'accompagnement pour l'installation)	**Frais réels**
EBICS TS (abonnement mensuel)	15 700
SWIFT - CFT (mise en place)	62 000
SWIFT - CFT (abonnement mensuel)	11 000
Abonnement mensuel supplémentaire (par filiale)	4 600

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTE BANCAIRE

Serveur d'opposition :
- en Polynésie française et à l'étranger : **(689) 40.47.00.18** (pour toutes cartes)
- en France : **00 (33) 140.144.600** (cartes VISA et MasterCard)

COTISATION ANNUELLE PAR CARTE

Carte privative - à autorisation systématique	
Carte SOCREDO Classic	3 786
Carte SOCREDO Classic supplémentaire délivrée sur le même compte	2 400
Carte SOCREDO Gold	12 150
Carte SOCREDO Gold supplémentaire délivrée sur le même compte	9 100
Carte internationale (CBI) - à débit différé	
Carte VISA Classic ou MASTERCARD Classic (Différé)	5 990
Carte VISA Premier ou MASTERCARD Gold (Différé)	19 700
Carte MASTERCARD Business (Différé)	19 700
Carte internationale (CBI) - à débit immédiat	
Carte Visa Classic (Immédiat)	6 050
Carte VISA Premier (Immédiat)	19 700
Carte American Express (Ofina)	
Carte CENTURION Green ou Gold Carte AIR TAHITI NUI Classic ou Gold	**Nous consulter**

PACKAGES CARTES BANCAIRES INTERNATIONALES, POUR UN MÊME PORTEUR ET MÊME COMPTE (COTISATION ANNUELLE) - 2ÈME CARTE (LA MOINS CHÈRE) À 50%

Carte à débit différé	
VISA Classic + Carte MASTERCARD Classic VISA Classic ou MASTERCARD Classic + VISA Premier ou MASTERCARD Gold	8 985 22 695
VISA Premier + MASTERCARD Gold VISA Classic ou MASTERCARD Classic + MASTERCARD Business	29 550 22 695
VISA Premier ou MASTERCARD Gold + MASTERCARD Business	 29 550
Carte à débit immédiat	
VISA Classic + VISA Premier	22 725

RETRAIT ET PAIEMENT AVEC UNE CARTE BANCAIRE

Retrait d'espèces (par retrait)	
En Polynésie française	
en XPF sur automate SOCREDO	**Gratuit**
en XPF sur automate autre banque locale (par opération)	120
en XPF au guichet : Cash Advance	525
en devise sur automate SOCREDO (par opération)	616
en devise sur automate autre banque locale (par opération)	730
Hors de Polynésie française, avec carte SOCREDO	
en XPF ou EURO (commission par opération)	1,50 euro
en devise (hors EURO) (commission par opération)	1,50 euro + 2,50%

Hors de Polynésie française, avec CBI	
en XPF ou EURO	**Gratuit**
en devise (hors EURO), (commission par opération)	1,50 euro + 2,50%
Paiement par carte (par opération)	
En Polynésie francaise et zone euro	**Gratuit**
Hors zone euro	2,50%
Paiement en plusieurs fois (4 maximum) - Option disponible chez le commerçant «SOC N PAY» - frais de dossier par tranche de 100 000 F :	
- pour un achat de 60 000 XPF à 100 000 XPF	500
- pour un achat de 100 001 XPF à 200 000 XPF	1 000
- pour un achat de 200 001 XPF à 100 000 XPF	1 500
- pour un achat de 300 001 XPF à 400 000 XPF	2 000
- pour un achat de 400 001 XPF à 500 000 XPF	2 500
Opérations diverses	
Frais de **gardiennage** par carte (au-delà de 4 mois)	2 525
Frais de **destruction** par carte (post gardiennage)	2 930
Ré-édition **code secret** : carte SOCREDO	520
Ré-édition code secret : C.B.I.	1 040
Modification des **plafonds d'utilisation** de la carte bancaire :	
- carte Socredo	**Gratuit**
- carte Visa / Mastercard	6 800
Carte capturée dans un distributeur	1 025
Frais de **recherche pour réclamation non fondée** sur transaction locale (par réclamation)	4 800
Frais de recherche pour réclamation non fondée sur transaction hors Polynésie française (par réclamation)	9 300
Envoi par courrier en Polynésie française - par carte (Recommandé avec avis de réception)	1 040
Envoi par courrier Hors Polynésie française - par carte (Recommandé avec avis de réception)	1 350
Frais d'opposition	
En cas de vol, perte, fraude Pour utilisation abusive	3 010
Frais d'opposition et/ou résiliation pour utilisation abusive	6 800
Frais de clôture	2 475

SERVICE DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE CHEZ LE COMMERÇANT

Matériel et consommables (Achat ou location Terminal de Paiement Electronique)	**Tarifs OSB**
Adhésion au service (hors coût de communication)	
Terminal de Paiement Electronique (TPE) - commerçant	**Nous consulter**
A noter : Ce service offre plusieurs modes de paiement au choix (proximité, sans contact, mobile (SOCPAY), paiement N fois avec SOC N PAY (Vente A Distance Simple (VADs), paiement PLBS, ...)	
Application de Paiement à distance (PAYZEN)	**Nous consulter**
Commission sur opérations de paiement électronique	**Nous consulter**
Commission sur opérations de paiement en mode manuel (C.B.I.), en cas de panne du T.P.E.	
Commission contractuelle	3%
Date de valeur (J étant la date de réception)	J+10
Autres opérations	
Frais d'édition du journal T.P.E.	2 475
Frais de recherche pour réclamation	4 700
Frais de traitement d'un avoir sur T.P.E. ou manuel	130
Frais de rejet de facturette en mode manuel	360
Frais de traitement diverses anomalies locales (erreur caissier, abandon débits, doublon, etc..)	360
Frais sur facturette contestée et rejetée (à la charge du commerçant)	360
Frais de traitement impayé international suite erreur commerçant	5 800
Frais de clôture de contrat T.P.E	2 475

VIREMENT PONCTUEL (LOCAL OU SEPA-COM PACIFIQUE)

Cours : devise de l'EEE (1)	Cours transfert « Achat »
Valeur : devise de l'EEE (1) (en jour ouvrable)	J
Emission par Internet (avec un abonnement WEBSOC)	
Local : En faveur d'un compte SOCREDO	**Gratuit**
Local : En faveur d'un compte dans une autre banque	Compris dans l'abonnement
SEPA COM Pacifique : commission de transfert	0,25%

• Minimum	1 850
• Maximum	17 200
SEPA COM Pacifique : frais de transfert	515
Émission par votre agence	
Local : En faveur d'un compte SOCREDO	**Gratuit**
Local : En faveur d'un compte dans une autre banque	431
SEPA COM Pacifique : Commission de transfert	0,25%
• Minimum	1 850
• Maximum	17 200
SEPA COM Pacifique : Frais de transfert	2 475
Réception virement ponctuel	
En faveur d'un compte SOCREDO libellé en XPF	**Gratuit**
En faveur d'un compte d'une autre banque	0,25%
• Minimum	2 475
• Maximum	12 500
Frais divers virement	
Frais de recherche (dont demande de retour de fonds)	3 080

VIREMENT PONCTUEL À L'ÉTRANGER (EN DEVISE)

Emission Virement ponctuel en devise (SWIFT) - (dont euro)	
par Internet ou par votre agence	
Cours : devise de l'EEE ou hors EEE (1)	Cours transfert « Vente »
Valeur : devise de l'EEE (1) (en jour ouvrable)	J
Valeur : devise hors EEE (1) (en jour ouvrable)	J-1
Commission de transfert	0,25%
• Minimum	1 850
• Maximum	17 200
Frais de transfert	2 475
Frais de correspondant	**Frais réels**
Frais de la banque bénéficiaire (hors France métropolitaine et Outre-mer)	**Frais réels**
Réception Virement ponctuel en devise (SWIFT)	
Cours : devise de l'EEE ou hors EEE (1)	Cours transfert « Achat »
En faveur d'un **compte SOCREDO libellé en XPF**	750
Valeur (en jour ouvrable)	J+3
En faveur d'un **compte SOCREDO en devise**	750
Valeur (en jour ouvrable)	J+1
En faveur d'un **compte dans une autre banque**	
- en XPF (commission de transfert)	0,25%
• Minimum	2 475
• Maximum	12 500
- en devise (commission de transfert)	0,25%
• Minimum	2 475
- en devise (frais de transfert SWIFT)	2 475
Frais divers virement à l'étranger	
Procédure de transfert en urgence (supplément forfaitaire)	3 080
Frais de recherche (dont données incomplètes ou erronées (RIB, ...))	3 080
Mise à disposition sur la France et l'étranger	2 475
Retour des fonds à l'expéditeur	
- Commission de transfert	0,25%
• Minimum	1 850
• Maximum	17 200
- Frais de transfert SWIFT	2 475
- Frais réclamés par le correspondant	**Frais réels**

VIREMENT PERMANENT

Le virement permanent n'est pas autorisé au débit d'un compte sur livret	
Par internet (avec un abonnement WEBSOC)	
Local	**Compris dans l'abonnement**
SEPA (Métropole)	
Virement permanent, durée inférieure à 12 mois	2 770
Virement permanent, durée supérieure ou égale à 12 mois (cotisation annuelle)	3 880
Par votre agence (Local ou SEPA-COM Pacifique ou Etranger)	
Virement permanent, durée inférieure à 12 mois	2 770
Virement permanent, durée supérieure ou égale à 12 mois (cotisation annuelle)	3 880
Pour un virement permanent vers l'étranger, à chaque virement s'ajoutent les frais et commissions de transfert vers l'étranger (se référer à « Virement ponctuel à l'Etranger »)	

Frais divers - virements permanents	
Modification de virement permanent	1 770
Annulation de virement permanent	1 770
Rejet de virement irrégulier (ponctuel ou permanent) à la charge du débiteur	3 100

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Le prélèvement automatique n'est pas autorisé au débit d'un compte sur livret	
Mise en place d'un avis de prélèvement automatique	**Gratuit**
Forfait annuel de gestion (quel que soit le nombre de prélèvements en place)	1 190
Opposition prélèvement	2 475
Création d'un numéro national d'émetteur (NNE) ou identifiant SEPA (ICS)	6 060
Gestion au titre d'émetteur	
Support informatique, y compris post-banque (forfait mensuel)	6 300
Support manuel (forfait mensuel)	24 800
Gestion des impayés (Commission par impayé)	355
• plafond mensuel	24 800

CHÈQUE / CHÉQUIER

Emission d'un chèque en XPF	
Délivrance d'un chéquier	**Gratuit**
Frais de **gardiennage** par chéquier (au-delà de 2 mois)	2 525
Frais de destruction par chéquier (post gardiennage)	2 930
Rejet de chèque irrégulier (hors défaut de provision), par chèque, à la charge du tireur	3 100
Emission d'un chèque de banque	
Emission en XPF	2 850
Emission en EURO	
Commission par chèque	0,25%
• Minimum	1 850
• Maximum	17 200
Frais d'émission par chèque	2 475
Envoi par courrier postal	
En Polynésie française (Recommandé avec avis de réception)	1 040
Hors de Polynésie française (Recommandé avec avis de réception)	1 350
Remise de chèques en XPF (à l'encaissement)	
Sur place	**Gratuit**
Remise de chèques erronée	360
Hors place	
Commission d'encaissement SAUF C.C.P., Trésor, C.D.C.	0,25%
• Minimum	1 850
• Maximum	14 820
Frais de port	**Frais réels**
Les frais sont perçus par la banque qui présente le chèque en compensation, et sont rajoutés au montant initial du chèque.	
Remise de chèques en devise	
Chèque tiré sur un compte domicilié hors de Polynésie française	
A l'encaissement	
Crédit en compte : à réception du crédit chez le correspondant (environ 6 semaines)	
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert « Achat »
Commission d'encaissement	1%
• Minimum	3 200
• Maximum	12 450
A l'escompte (en valeur)	
Sous réserve d'acceptation par la Banque	
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours chèque de voyage « Achat »
Commission d'escompte (par remise)	1%
• Minimum	3 350
Impayés par chèque en devise	
Frais d'impayé	4 200
Frais de protêt	4 200
Frais réclamés par le correspondant ou la banque tirée	**Frais réels**
Frais de port	**Frais réels**
Opposition au chèque	
Opposition au chèque / chéquier en XPF	5 200
Opposition au chèque en devise (dont EUR)	
Frais d'ouverture de dossier	2 600
Commission forfaitaire	2 600
Frais réclamés par le correspondant	**Frais réels**

EFFETS DE COMMERCE EN XPF (à l'encaissement ou à l'escompte)

Mise en place	
Plafond d'escompte (par compte)	12 450
Commission de manipulation (à la charge du cédant, par effet)	2 600
Modification	
Modification d'un plafond d'escompte (par compte)	12 450
Demande de prorogation d'un effet	3 100
Réclamation/ Modification d'un effet	4 700
Modification / annulation/ renouvellement d'un dossier	6 300
Opposition aux effets	3 200
Effet impayé	
Frais de retour (à la charge du cédant, par effet)	4 100
Frais de protêt (par effet)	4 200
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels (par effet)	
Frais de lettre au tireur et au bénéficiaire (par lettre)	1 900
Conservation des effets impayés (par mois)	6 300
Opérations diverses	
Demande d'encours d'encaissement	6 800
Demande d'encours d'escompte	6 800

PORTEFEUILLE LIBRE - IMPORT

Effets de commerce à l'acceptation	
Avis d'acceptation	0,25%
• Minimum	3 200
• Maximum	12 450
Frais de transfert (SWIFT)	8 300
Avis au cédant	2 150
Effets de commerce à l'encaissement	
Cours de la devise de l'EEE ou hors EEE (1)	Cours transfert « Vente »
Commission d'encaissement	0,25%
• Minimum	3 200
• Maximum	12 450
Commission de transfert	0,25%
• Minimum	1 850
• Maximum	17 200
Frais de transfert (SWIFT)	8 300
Avis au cédant	2 150
Lettre de change relevé (L.C.R.) à l'encaissement	
Commission d'encaissement	0,25%
• Minimum	3 200
• Maximum	12 450
Frais d'encaissement	3 650
Opérations diverses	
Frais de relance / prorogation / Réclamation / Avis de sort	3 150
Commission d'**annulation de dossier**	6 300
Frais d'impayé ou de rejet / ou de protêt	4 200
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	
Frais de port	1 350

PORTEFEUILLE LIBRE - EXPORT

Effets de commerce tirés sur un compte domicilié hors de Polynésie française.	
Encaissement	
Délais : Crédit en compte à réception crédit chez le correspondant	environ 6 semaines après dépôt
Cours de la devise de l'EEE ou hors EEE (1)	Cours transfert « Achat »
Commission d'encaissement (fixe)	1%
• Minimum	3 200
• Maximum	12 450
Escompte en intérêts	
Sous réserve d'acceptation par la Banque.	
Intérêts à calculer sur le nombre de jours restant à courir.	
Commission d'encaissement fixe (par effet)	3 200
Impayés	
Frais d'impayé ou de protêt	4 200
Frais réclamés par le correspondant ou la banque tirée	**Frais réels**
Frais de port	1 350

PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE - IMPORT

Remise documents contre acceptation (avec ou sans retour à la banque)	
Commission d'acceptation / d'encaissement	0,25%
• Minimum	3 200
• Maximum	12 450
Avis au cédant (par message envoyé)	2 150
Commission de transfert	0,25%
• Minimum	1 850
• Maximum	17 200
Frais de transfert (SWIFT) par message envoyé	8 300
Frais réclamés par le correspondant	**Frais réels**
Remise à l'encaissement (Documents ou Effets déjà acceptés)	
Commission d'encaissement	0,25%
• Minimum	3 200
• Maximum	12 450
Commission de transfert	0,25%
• Minimum	1 850
• Maximum	17 200
Frais de transfert (SWIFT) par message envoyé	8 300
Avis au cédant (par message envoyé)	2 150
Opérations diverses	
Frais de relance /Prorogation/ Réclamation/Avis de sort	3 150
Frais de port (par message envoyé)	1 350
NB : Les frais de port, avis au cédant et SWIFT sont facturés par message envoyé	
Frais d'impayé ou de rejet / ou de protêt	4 200
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	
Commission d'annulation de dossier	6 300
Absence de documents	
Lettre de garantie (Commission prélevée trimestriellement) en pourcentage du montant	2%
• Minimum	5 000
Bons à délivrer (Commission fixe)	5 000

PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE - EXPORT

Cours de la devise de l'EEE ou hors EEE (1)	Cours transfert « Achat »
Valeur (en jour ouvrable)	J+3
Commission d'intervention	3 200
Commission d'encaissement	0,25%
• Minimum	3 200
• Maximum	12 450
Frais de port	1 350
Frais réclamés par le correspondant ou la banque	**Frais réels**

CRÉDIT DOCUMENTAIRE - IMPORT

Sauf stipulation contraire, les frais et commissions sont à percevoir sur le donneur d'ordre.	
Ouverture/ Modification (augmentation ou prorogation (au-delà de la période couverte par la commission d'ouverture)) - par trimestre indivisible	
Commission (par trimestre indivisible)	0,375%
• Minimum	8 300
Autres modifications	8 300
Acceptation - Commission par trimestre indivisible	0,50%
• Minimum	8 300
NB : A cette commission s'ajoute la commission d'utilisation	
Utilisation - Commission d'utilisation (sur le montant utilisé)	0,25%
• Minimum	8 300
Annulation	
Commission d'annulation de dossier	8 300
Frais de levée de réserves	8 300
Frais de correspondants pour levée de réserves	**Frais réels**
Frais de port	1 350

CRÉDIT DOCUMENTAIRE - EXPORT

Transmission de lettre de crédit commerciale (frais fixes)	8 300
Notification / Confirmation / Modification (montant ou durée) / **Utilisation** (levée de documents)/ **Acceptation**	0,25%
• Minimum	8 300
Autres modifications	8 300
Frais de port	1 350

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels
Valeur (en jour ouvrable) J+3

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention - autorisation découvert momentanée
(par opération) 1 550
Plafond mensuel 31 100

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de retour courrier pour adresse invalide 2 020
Saisie sur compte (Avis à Tiers Détenteurs / Saisie Arrêt/ Opposition administrative du Trésor) 17 200

INCIDENTS DE PAIEMENT

Rejet de chèque pour défaut ou insuffisance de provision
Chèque d'un montant inférieur ou égal à 5.967 XPF (forfait par chèque) 3 580
Chèque d'un montant supérieur à 5.967 XPF (forfait par chèque) 5 960
Conformément à la réglementation en vigueur, le rejet d'un chèque sans provision a pour conséquence l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de ses comptes dans toutes les banques, cela pendant une durée de cinq ans, sauf régularisation.
Les forfaits de frais par chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision comprennent :
- les frais de rejet par chèque,
- l'ouverture de dossier pour défaut de provision (dès le 1er chèque impayé),
- la lettre d'injonction par titulaire,
- la déclaration Banque de France (au Fichier des Chèques Irréguliers),
- les frais ouverture dossier provision affectée par interdiction.

Autres frais relatifs à l'interdiction bancaire
Chèque payé pendant l'interdiction (déclaration Banque de France) 3 080
Client « interdit autres banques » : ouverture dossier 3 676
Rejet pour provision insuffisante, d'un virement ou d'un prélèvement dans la limite de 2 387

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERTS : INTÉRÊTS DÉBITEURS ET COMMISSIONS (perçus mensuellement)

• **Intérêts débiteurs**
pour un découvert autorisé
Les intérêts sont perçus dès le 1er franc dans la limite du taux d'usure.
pour un découvert non autorisé
Les intérêts débiteurs ne sont perçus que s'ils s'élèvent au minimum à 100 XPF, dans la limite du taux d'usure.
• **Commission pour découvert**
pour un découvert autorisé
Taux : 0,16 % sur le montant du plus fort découvert du mois en valeur
Règles :
- *non calculée sur la partie réescomptable du découvert*
- *plus fort code commission si plusieurs découverts*
- *plafonnée à la moitié du montant des intérêts débiteurs*

La commission est perçue dans la limite du taux d'usure.
pour un découvert non autorisé
Montant forfaitaire 2 525
La commission est perçue s'il y a perception d'intérêts débiteurs dans la limite du taux d'usure.

AUTORISATION DE DÉCOUVERT

Mise en place d'une autorisation de découvert
(renouvelable ou non renouvelable) en pourcentage du montant 1%
• Minimum 5 150
Frais d'avenant 31 000
Dénonciation d'une autorisation de découvert 13 534

CRÉDITS

Prêts, avances diverses
Crédit : mise en place (en pourcentage du montant) 1%
• Minimum 13 100

Crédit billet «SOC'IMPORT» :	
- mise en place (par billet)	2 800
- modification ou annulation (par billet)	6 100
Engagement par signature	
Mise en place d'acte de cautionnement	
(en pourcentage du montant)	1%
• Minimum	6 060
• Maximum	23 836
Annulation avant mise en place (forfait)	4 700
Commission par nature d'engagement	
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû) (prélevée trimestriellement)	
Caution Bancaire (marchés : avance forfaitaire, retenue de garantie, de bonne fin) ou garantie à première demande	2%
• Minimum	4 700
Caution Bancaire d'aval de traite (fournisseurs, douanes, ou cautions fiscales, soumissions annuelles, avals divers)	2%
• Minimum	3 060
Bons à délivrer sur envois postaux	1 212
Cessions de créances Dailly (Marché Public, Avances sur factures)	
Mise en place plafond d'autorisation et/ou renouvellement annuel	11 500
Frais d'avenant sur plafond (par avenant)	11 500
Commission de service	3 500
Commission de notification / marché	8 600
Commission de notification / facture	4 100
Commission de bordereau	3 500
Commission de modification / réclamation	11 500
Commission de prorogation	8 600

FRAIS DIVERS

Frais d'étude (en pourcentage du montant) - Prêt / découvert autorisé/ Dailly/ autres	1%
• Minimum	20 000
Frais d'étude en cas d'annulation de l'offre de crédit lorsque le contrat en vue duquel le prêt a été demandé n'est pas conclu (% du capital emprunté) - Crédit immobilier ou à la consommation	0,75%
• Maximum	17 900
Frais d'annulation de dossier de crédit	15 700
Droits d'enregistrement des actes (quel que soit le nombre de copies) par emprunteur et par caution	**Frais réels**
Tableau d'amortissement	
• crédit vivant	3 080
• crédit soldé	6 160
Commission d'engagement *(Commission annuelle, prélevée mensuellement, calculée sur le solde en capital non débloqué)*	1%
Commission annuelle de tenue de compte d'engagement par client	6 160
Information annuelle aux cautions (par courrier)	6 800
• Maximum	27 100
Frais de main-levée d'une caution bancaire (hors caution de rapatriement)	6 060
Frais de dénonciation d'un plafond d'autorisation	13 534
Prêt soldé : Frais de ré-expédition des pièces d'un dossier (par prêt)	2 475
Contre-garantie SOGEFOM (Société de Gestion de Fonds de Garantie d'Outre Mer)	**Nous consulter**

MODIFICATION D'UN PRÊT OU ENGAGEMENT

Avenant (commission par dossier)	
Changement de compte ou date de prélèvement	36 000
Modification (report d'échéance, durée, autres)	51 000
Renégociation (taux, garantie, désolidarisation)	1%
en % du capital restant dû	min 150 000
• Tous crédits pour la clientèle des Professionnels- Entreprises	
Avenant d'un prêt avec retard	51 000
La commission est prélevée si l'avenant est établi à la demande de l'emprunteur - exception faite du remboursement anticipé.	
Commission de remboursement par anticipation	
Autres crédits	
Commission prélevée sur le montant en capital réglé par anticipation, notamment pour contrats de crédits à la consommation signés avant le 1er mai 2011.	3%

FRAIS DE RELANCE POUR RECOUVREMENT D'UN ENGAGEMENT (CRÉDIT, DÉCOUVERT, AUTRES)

1er avis de retard	6 770
Frais de procédures (tous courriers établis dans le cadre du recouvrement de prêts-engagements)	15 655
Intérêts moratoires	1,5% / mois de retard
Ils sont calculés sur le montant des impayés en capital, augmenté des frais et des intérêts d'une ancienneté supérieure à un an.	
Frais de transmission à l'avocat	10%
Pourcentage des sommes réclamées ou des frais réels s'ils sont supérieurs (exceptés les clients déclarés en Redressement ou en Liquidation Judiciaire).	
Impayés Dailly	
Commission d'impayés Dailly	6 300
Commission lettre de mise en demeure Dailly impayé, cédé	4 300

EPARGNE

Compte sur livret (CSL)	
Ouverture de compte (dépôt minimum : 10.000 XPF)	**Gratuit**
Ouverture d'un compte à terme	
En XPF : Dépôt minimum 500.000 XPF	**Gratuit**
En devise : Dépôt minimum USD 20.000, NZD 30.000, AUD 30.000	**Gratuit**

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Assurance de la personne (cotisation annuelle)	
MANINA Homme clé	Nous consulter
Assurance des biens (cotisation annuelle)	
MANINA Auto : Assurance automobile pour les clients particuliers ou professionnels (personne physique)	Nous consulter
MANINA Sécuripro	
• Option 1 : vol de l'ordinateur portable	6 900
• Option 2 : vol de fonds transportés du local professionnel à la banque	9 900
• Option 3 : package «option 1 + option 2»	15 000
Contactez votre conseiller qui établira gratuitement un devis conforme à votre situation personnelle	

DATES DE VALEUR

Devises de l'EEE (Espace Economique Européen) dont XPF (1)	
Valeur jour	
Dépôt / retrait en espèces au guichet	J
Retrait au Distributeur Automatique de Billets (DAB)	J
Paiement par carte bancaire privative	J
Virement entre comptes à vue SOCREDO	J
Virement émis d'un compte SOCREDO	J
Virement reçu d'autres banques	J
Prélèvement automatique (crédit client émetteur)	J
Prélèvement automatique (débit client autorisant le prélèvement)	J
Devises hors EEE	
Valeur jour	
Dépôt/ Retrait au guichet	J
Retrait au Distributeur Automatique de Billets (DAB)	J
Paiement par carte bancaire privative	J
Prélèvement automatique (crédit client émetteur)	J
Prélèvement automatique (débit client autorisant le prélèvement)	J
Valeur lendemain ouvré de l'opération	
Virement reçu d'autres banques	J+1
Valeur veille ouvrée de l'opération	
Virement au profit d'un compte externe	J-1
Valeur appliquée au chèque	
Valeur lendemain ouvré du jour de traitement de l'opération	
Remise de chèques sur place	J+1
Valeur veille ouvrée du jour de traitement de l'opération	
Chèque SOCREDO émis	J-1
Valeur du compte sur livret	
Les versements réalisés sur votre compte produisent des intérêts à partir du 1er jour de la quinzaine suivant le dépôt. Les retraits sont passés au débit du compte, en date de valeur fin de la quinzaine précédente.	

(1) Les devises concernées par l'application de la Directive sur les Services de Paiement sont les devises de l'E.E.E. (Espace Économique Européen) c'est-à-dire celles des pays de l'Union européenne auxquelles s'ajoutent les devises du Liechtenstein, de la Norvège et de l'Islande. Les pouvoirs français ont également choisi d'étendre les règles de la Directive des Services de Paiement aux Collectivités d'Outre-Mer (Saint- Barthélemy, Saint-Martin, Mayotte, Saint Pierre-et- Miquelon, Nouvelle Calédonie, Polynésie française ainsi que les îles Wallis et Futuna). Ces devises sont donc : l'Euro, le Lev (BGN), le Franc suisse (CHF), la Couronne tchèque (CZK), la Couronne danoise (DKK), le Kroni ou Couronne estonienne (EKK), la Livre sterling (GBP),le Forint hongrois (HUF), le Krona islandais (ISK), le Litas lituanien (LTL), le Lats letton (LVL), la Couronne suédoise (SEK), la Couronne norvégienne (NOK), le Zloty polonais (PLN), le Leu romain (RON) et par extension le Franc pacifique (XPF).

NOS CONSEILS

VOS RETRAITS PAR CARTE

La Banque SOCREDO met à votre disposition un réseau de 75 Distributeurs Automatiques de Billets dans toute la Polynésie française.
Nous vous conseillons d'effectuer vos retraits par carte de préférence dans les distributeurs de la Banque SOCREDO, car en dehors de notre réseau vos retraits vous seront facturés.

GAGNEZ DU TEMPS POUR VOS OPÉRATIONS

La Banque SOCREDO met à votre disposition dans ses agences des espaces libres services équipés de distributeurs de billets, de guichets automatiques bancaires, de bornes de dépôts d'espèces (pièces et billets) et d'automates de remises de chèques. Nous vous invitons à utiliser ces automates pour effectuer vos opérations gratuitement et gagner un temps considérable.
Nos services de Banque à distance (l'Espace Client WEBSOC et l'Application Mobile SOCREDO) vous permettent également d'effectuer vos opérations courantes en toute autonomie et sécurité, 24h/24, 7j/7, depuis votre ordinateur ou votre smartphone (consulter vos comptes, vos placements, vos crédits, effectuer un virement, commander un chéquier, imprimer vos relevés ou votre RIB...).

QUE FAIRE EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE VOTRE CARTE OU DE VOTRE CHÉQUIER ?

Vous devez au plus vite faire opposition auprès de votre banque, et s'il s'agit d'un vol, vous devez également faire une déclaration aux autorités de police.

Faire opposition sur votre carte :
En cas de perte ou de vol :
- Que vous soyez en Polynésie française ou à l'étranger, appelez le **+689 40 47 00 18** (accessible 24h/24 et 7j/7), taper 1 et composez les 19 chiffres de votre carte SOCREDO ou les 16 chiffres de votre carte internationale.
- Si vous êtes en voyage en France, appelez immédiatement le **00 (33) 140 144 600** (accessible 24h/24 et 7j/7) pour les cartes CB VISA et Mastercard, vous dialoguerez avec une opératrice qui vous aidera pour l'opposition de votre carte.
- Dans tous les cas, confirmez ensuite dès que possible votre opposition auprès de votre agence ou par fax au 40 41 53 56.

SERVICE CLIENTÈLE

Professionnels
40 47 90 50
–
Entreprises
40 47 90 11

Scannez ce QR Code
et consultez nos tarifs
sur notre site
www.socredo.pf

cyclone

Banque SOCREDO, S.A.E.M. au capital de 22 milliards de F.CFP
RCS TPI 59 1 B Papeete - N° TAHITI : 075390
Siège social : 115 rue Dumont d'Urville
BP130 - 98713 - Papeete - TAHITI - Polynésie française
E-mail : socres@socredo.pf

SOCREDO

Centre de relation clientèle : **40 47 00 00 - www.socredo.pf**